



ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée
Rapport 2012

Lettres et sciences humaines

www.ens-lyon.fr

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Latin

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Le jury a corrigé cette année 94 copies, soit 8 de moins que l'an dernier. Tout l'éventail des notes a été utilisé : la meilleure copie a obtenu 20/20, les moins bonnes 2,5/20. La moyenne de 10,89/20 est en augmentation par rapport à celle du précédent concours (10,07). La raison en est sans doute que le caractère anecdotique du texte d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, I, 23) constituait un point d'appui pour les candidats.

La source d'Aulu-Gelle est, il le dit lui-même, un discours de M. Caton (*ad milites contra Galbam*) : nous ne savons pas exactement comment l'histoire de Papius Praetextatus s'intégrait dans le discours, mais il s'agit bien entendu d'un *exemplum* à visée étiologique. Comme l'indique la phrase finale, l'épisode a pour but d'expliquer le surnom (*cognomentum*) porté par un des membres de la gens Papius, dont le représentant le plus connu est Papius Cursor.

La langue d'Aulu-Gelle, pour n'être pas absolument classique, ne comportait aucune difficulté particulière. Encore fallait-il, comme toujours, éviter les mélectures et les erreurs morphologiques. Je ne donnerai ici qu'un exemple : plus d'une fois les candidats ont confondu, dans la première phrase, *egissent* avec *eguisissent* ... ce qui nuisait évidemment à la compréhension. Les candidats doivent également prendre conscience que la version latine est un exercice de français : comment le jury peut-il admettre que *percontata est* soit traduit par les abominables *s'enquérit ou * s'enquéra ou bien que l'infinitif présent passif de taire soit orthographié * être tut ?

Il fallait également lire attentivement le texte pour y identifier les personnages (le jeune Papius, sa mère et les autres femmes, les sénateurs) et du même coup les différentes séquences d'un récit très simplement construit : le sujet des différentes phrases est le plus souvent en tête.

Voici maintenant, au fil du texte, quelques remarques mettant en lumière les fautes les plus fréquemment commises.

Dans la première phrase, la traduction de *mater Papii pueri* a souvent été maladroite (« la mère de l'enfant Papius »), mais le jury s'est aussi interrogé sur la manière dont les candidats qui ont traduit « la mère du fils de Papius » se représentaient les relations familiales à Rome, d'autant qu'ensuite *mulier* a été traduit par « marâtre » et *euverbero* par « frapper de toutes ses forces » ou « maltraiter ».

Dans la tournure *mulier fit audiendi cupidior, fit* a souvent été confondu avec *fuit*, ce qui conduisait à traduire au passé l'ensemble de la phrase alors même qu'Aulu-Gelle emploie le présent de narration pour rendre le récit plus vivant. Il est difficile d'expliquer les erreurs de construction qui ont été commises dans la suite : comment peut-on prendre *silentium* pour un adjectif épithète du nom *animus* ? Sans doute l'erreur est-elle due à la méconnaissance de la règle qui explique la présence de *eius* dans ce type de phrase ; cela devenait encore plus absurde si on faisait de la mère de Papius le sujet de *euverberat* : on aboutissait alors à un absurde « elle simule le secret de l'affaire pour interroger l'esprit silencieux de son enfant ». Notons que le sens des adjectifs *lepidus* et *festivus* apparaît clairement lorsque l'on est arrivé à la fin du texte et que l'on a le fin mot de l'histoire.

La principale difficulté des lignes suivantes, à savoir l'annonce par *utrum* de l'interrogative indirecte double *unusne ut duas uxores haberet an ut una apud duos nupta esset*, a été le plus souvent résolue. Mais dans le détail l'analyse n'a pas été faite avec assez de rigueur : *actum* a été pris pour un nom (« il dit qu'il y avait eu un acte au Sénat »), tout comme *nupta* ; certains candidats ont compris que la question était de savoir si « une femme sur deux » devait être mariée ou si une femme « devait être mariée à demi », ce qui a plongé les correcteurs dans la plus profonde perplexité. Pour *utilius*, le jury a accepté la traduction par le comparatif, mais aussi celle par le superlatif, puisqu'il y a le choix entre deux solutions.

Dans la phrase suivante, le neutre *hoc* a été confondu au choix avec *hic* ou *haec*, tandis que le sens temporel d'*ubi* (pourtant fréquent) n'était pas vu. La logique du texte conduit à voir dans *peruenit* un présent de narration, comme l'est *orant* qui est suivi d'une concordance passée selon l'habitude latine. Il fallait aussi conserver à *caterua* son sens militaire qui est bien dans l'esprit du texte, puisque la mère de Papius agit comme un général : « horde » ou pire « pléthore » sont de francs faux-sens. La dernière partie de la phrase était évidente si l'on avait compris ce qui précède : pourtant quelques candidats se sont perdus dans le jeu entre le masculin et le féminin et ont donné à l'épisode un tour réellement inattendu en imaginant que les femmes entraient dans la curie ou bien qu'elles y « percutaient » les Sénateurs.

Dans le dernier mouvement du texte, les erreurs morphologiques se sont multipliées : *postulatio* a été pris pour un ablatif (!), le démonstratif *istaec* n'a pas été analysé comme tel ou simplement omis, et *uellet* a été rattaché à *uello* ou *euello* (« arracher ») avec les conséquences que l'on imagine. De façon plus générale le tour *quid sibi postulatio istaec uellet* n'a pas été compris et traduit par exemple par « les sénateurs se demandaient ce que leur voulait cette requête ».

Dans la phrase suivante où réapparaît le jeune Papius, il fallait absolument respecter l'ordre des propositions sous peine de conduire le correcteur à ne plus rien comprendre. Mais là encore, le fait de confondre *quid* avec *quod* (« parce que »), de faire de *ipse matri* un groupe nominal au datif, et de prendre *progressus* pour un passif (Papius était alors « avancé » dans la curie on ne sait par qui) compliquait singulièrement les choses.

La phrase finale a souvent été bien construite, mais très mal traduite : le terme *fides* (« la loyauté ») est essentiel en latin ; dans *Senatus ... ingenium pueri exosculatur, exosculor* ne signifie ni « baiser tendrement », ni « chérir », ni « choyer » d'autant que ces deux derniers verbes, traduits au passé simple, ont occasionné des barbarismes du type *chérissa ou *choya ! Et, même en fin de texte, les gérondifs *tacendi* et *loquendi* ne peuvent marquer l'obligation. Il fallait enfin comprendre correctement *in aetate praetextae* (« à l'âge où l'on porte la toge prétexte ») pour rendre compte du surnom *Praetextatus* attribué au jeune garçon.

Les difficultés présentées par l'exercice n'étaient donc pas insurmontables. Mais ce texte, écrit simplement et avec humour, a permis au jury de classer très précisément les candidats en fonction de leur connaissance du latin et des institutions romaines, mais aussi en fonction de leur aptitude à traduire avec précision et élégance pour rendre, au-delà de la lettre du texte, son style et son esprit. De ce point de vue certaines copies, même si elles contenaient quelques erreurs, ont été de véritables réussites.

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Il y avait cette année huit candidats admissibles en spécialité Lettres Classiques : sept d'entre eux se sont présentés à l'oral. Quatre candidats ont été interrogés sur l'œuvre d'Apulée (*Métamorphoses* IV, 29, 1 – 30, 3 ; IV, 34, 3 – 35, 4 ; V, 5, 1 – 6, 3 ; VI, 2, 1 – 3,2) et trois sur l'*Énéide I* (v. 372 – 401 ; v. 466 – 493 ; v. 603 – 632). Les prestations ont été, pour la plupart, satisfaisantes : le jury n'a mis qu'une note très en dessous de la moyenne (04/20). Les remarques contenues dans le rapport de l'an dernier n'ont donc pas été inutiles.

Cette année, les traductions ont en effet au niveau de ce que l'on est en droit d'attendre lors d'une épreuve sur programme : les textes étaient connus et les candidats ont su élucider, de façon générale, les problèmes de construction ou d'interprétation qui se posaient.

Il n'est cependant pas superflu de rappeler une nouvelle fois certaines règles :

- la mise en situation du passage, dont le jury a souligné à maintes reprises l'importance, a encore été parfois négligée. Les candidats n'ont pas tous su profiter de l'opportunité que leur donnait la mise à disposition du texte complet de l'œuvre sur laquelle ils étaient interrogés. Il ne s'agit pas seulement de respecter le format de l'épreuve, mais de se donner les moyens, en remplaçant un passage (obligatoirement bref) dans l'économie générale de l'œuvre, d'en faire une traduction et un commentaire précis
- le commentaire a encore été dans un certain nombre de cas trop général. Il est évidemment nécessaire d'avoir une bonne connaissance des enjeux d'une œuvre pour la commenter, mais les candidats doivent apprendre, serait-on tenté de dire, à se faire confiance pour développer une approche personnelle du texte qui leur est soumis. Le jury a particulièrement apprécié que les meilleurs candidats n'hésitent pas à faire preuve d'originalité et à suivre un axe de lecture qui leur était personnel : c'est le meilleur moyen de faire apparaître lors de l'épreuve ses qualités de latiniste et, l'un ne va pas sans l'autre, sa sensibilité littéraire.

Nous pourrions dire en conclusion que, malgré un nombre d'admissibles plus faible, l'oral de latin du concours 2012 a été de meilleure tenue que celui de l'an dernier. Comme en témoignent les notes, les candidats étaient bien préparés et les impératifs de l'épreuve ont été compris : une telle situation est infiniment plus satisfaisante pour le jury, bien entendu, mais surtout pour les candidats eux-mêmes.

Spécialité Lettres modernes

Le nombre de candidats admissibles au concours ayant fait le choix du latin en option de spécialité lettres modernes a baissé par rapport à l'année précédente : 19 candidats pour cette session 2012, contre 24 en 2011. La moyenne générale s'est établie à 13.21/20, contre 13.75/20 en 2011. La note la plus basse a été un 6/20 et la plus haute 20/20 (1 candidat), et un peu plus d'un tiers des candidats interrogés a obtenu une note supérieure ou égale à 16/20. Le niveau d'ensemble a donc été très satisfaisant et le jury n'a eu à entendre que trois prestations très mauvaises qui ont révélé de grosses lacunes grammaticales et méthodologiques.

Les textes proposés illustraient la thématique de culture antique définie pour cette année : « Les dieux et les hommes » et, conformément à une règle d'équilibre, étaient à parité des textes de prose et des textes poétiques, illustrant des genres littéraires variés et empruntés en majorité aux auteurs les plus classiques.

- prosateurs : Cicéron (*Verrines, Sur les œuvres d'art ; De la divination ; Pour M. Fonteius*) ; Varron (*Economie rurale*) ; Tite-Live (*Histoire romaine*) ; Valère-Maxime (*Faits et dits mémorables*) ; Minucius Felix (*Octavius*)

- poètes : Virgile (*Bucoliques*) ; Ovide (*Amours, Métamorphoses, Fastes*) ; Phèdre (*Fables*)

La longueur moyenne des textes était de 120 mots et les candidats disposaient, à la lecture de l'extrait à traduire et à commenter, d'éléments précisés par le jury : références du texte, titre définissant le sujet du passage en question (dans tous les cas) ; paragraphe introductif situant l'extrait dans l'oeuvre et en précisant la problématique ou l'enjeu, appareil de notes, avec remarques morphologiques, éclaircissement des structures syntaxiques les plus complexes, explicitation de mots sous-entendus, sens en contexte de certains termes, élucidation de références historiques et mythologiques (toutes les fois que ces précisions s'imposaient – le jury veut au maximum éviter au candidat des embarras superflus).

Si les textes sont homogènes sur le plan quantitatif, ils présentent, inévitablement, quelques variations dans leur degré de difficulté, et le jury en tient compte. Les résultats montrent en fait, cette année comme les précédentes, que c'est la préparation et les qualités du candidat qui font la différence et non la difficulté du texte ou de l'auteur proposé : plusieurs candidats ont peiné sur du Tite-Live, mais c'est sur le même Tite-Live que le jury a pu décerner le 20 (unique et très mérité) de l'année.

L'exercice demandé au candidat consiste, au terme d'une heure de préparation :

- à présenter rapidement le passage pour en définir l'intérêt voire la construction (on évitera de se contenter de relire le chapeau introductif ; par ailleurs, il faut veiller à ne pas oublier le thème de culture antique en relation avec lequel le texte est proposé : les mises en contexte, générales mais sûres, et la précision sur des points particuliers – définitions de termes essentiels, connaissance d'un personnage mythologique incontournable etc. – font très bonne impression)

- à lire le texte soigneusement, de façon expressive et fluide

- à traduire le texte en relisant les groupes de mots latins et en essayant, dans la mesure du possible, de respecter le mouvement de la phrase latine

- à en proposer des éléments de commentaire, sous une forme laissée à l'appréciation du candidat ; ce commentaire, qui ne saurait consister en une paraphrase du texte, doit être un minimum construit (indépendamment des cas où il est improvisé, il est parfois dépourvu d'introduction ou de « sens », si bien que le jury ne sait pas à quoi s'attendre).

Pour l'ensemble de ces étapes, le candidat dispose d'une vingtaine de minutes, à la suite de quoi intervient le moment très important de l'entretien avec le jury (une dizaine de minutes) : le candidat est alors invité à corriger certains points de sa traduction ou à traduire les passages qu'il a sautés provisoirement dans sa prestation orale, à préciser ou compléter des éléments de son commentaire. Les questions du jury sont toujours destinées à permettre au candidat d'améliorer la traduction et la compréhension du texte ; elles sollicitent l'attention du candidat, sa réactivité et la clarté de ses réponses, et le jury accorde beaucoup d'importance à la qualité de la reprise dans son appréciation finale.

Pour être réussie, l'épreuve orale de latin requiert un minimum d'entraînement. Outre une bonne maîtrise de la morphologie et de la syntaxe latines qui s'acquiert par l'étude régulière et attentive d'un manuel de grammaire, les futurs candidats doivent avoir pris l'habitude de lire un manuel de civilisation romaine, une histoire de la littérature romaine, de feuilleter des anthologies littéraires, de consulter des recueils thématiques de textes traduits. Le jury espère qu'ils pourront même avoir trouvé quelque plaisir à se préparer ainsi, comme certaines interrogations le laissent parfois transparaître.

Série Langues vivantes

Le jury a interrogé cette année huit candidats, auxquels il a attribué les notes suivantes : 06 / 06 / 07 / 08 / 13 / 16 / 18 / 18. Il s'était fixé comme principe d'utiliser toute l'échelle des notes afin de valoriser les candidats ayant fait le choix d'une langue ancienne à l'oral, et a effectivement pu récompenser deux excellentes prestations. Mais ce n'est pas parce que le latin est choisi de préférence à une langue vivante qu'il ne faut pas faire preuve d'un niveau décent ! Ainsi une « traduction », menée d'ailleurs avec aplomb et sur toute la longueur du texte, dans laquelle le jury a peiné à retrouver le texte original, n'est pas acceptable. Les notes les plus basses s'expliquent logiquement par la faiblesse conjuguée de la traduction et du commentaire.

Les textes étaient, en prose, d'une longueur approximative de 140 mots, et en poésie, de 18 vers, longueur modulée en fonction de la difficulté du texte.

La prestation doit se concevoir comme un tout, dont chaque partie a ses exigences propres, à ne pas négliger. Rappelons, comme les années précédentes, que l'entrée dans l'exercice n'est pas pur effet de style. La mise en situation du passage est importante : elle sert à établir le contact, à poser sa voix, de façon à ce que la prestation ne se déroule pas sur un rythme ou une tonalité inconfortables, tant pour le candidat que pour le jury. Ce dernier a dû rappeler à une candidate, par deux fois mais en vain, de ralentir son débit. La précision de l'accroche dénote tout de suite la pertinence du regard posé sur le texte.

Une fois l'*actio* engagée, la lecture permet de démontrer la compréhension que l'on a du passage : le rythme (qui peut varier), le découpage des groupes de mots, l'insistance sur certains connecteurs ou certains termes clefs, la mise en valeur du ton (argumentatif, exclamatif, interrogatif), le soulignement d'effets (accumulation, ruptures, ironie...), sont autant d'indications d'une lecture intelligente et donc intelligible et agréable. Au contraire, une lecture qui accroche et trébuche sur les initiales d'un *praenomen*, qui ne détache pas clairement les constructions, n'augure pas bien de la suite. On ne saurait trop conseiller aux candidats de s'entraîner à cette étape, toute l'année, et de noter au brouillon, le jour du concours, où la panique peut avoir raison des meilleurs réflexes, le développement des abréviations (*praenomen* correctement décliné) et des sigles (chiffres romains par exemple) éventuels. Pour un texte poétique, il faut également noter, si l'on ne peut les marquer d'emblée, les élisions à faire lors de la lecture.

La traduction, partie majeure de l'exercice, doit reprendre les groupes de mots et les traduire le plus exactement possible. Il faut éviter le morcèlement trop grand consistant à lire et traduire mot à mot, comme le découpage trop large de propositions entières, qui masque souvent un flottement dans la construction. Il est indispensable pour cette épreuve de maîtriser la morphologie nominale, adjectivale, pronomiale et verbale, dans ses grandes lignes et dans ses moindres détails... (la confusion entre *parem* et *patrem* aurait certainement été évitée s'il en avait été ainsi). On doit savoir toutes les déclinaisons, y compris la quatrième et la cinquième, sans parler de la troisième ! Les déclinaisons des pronoms relatifs et indéfinis semblent également un point faible, de même que les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs. Enfin il ne suffit pas d'identifier un subjonctif si on ne le traduit pas. Ces connaissances doivent s'accompagner d'une fréquentation assidue des lexiques, de manière à mémoriser un maximum de vocabulaire pour ne chercher dans le dictionnaire que les mots les plus rares. Par rapport au thème de cette année, il était indispensable de savoir traduire et commenter correctement au moins les termes de *fas* et *nefas*.

Les commentaires ont dans l'ensemble été inférieurs à ce que l'on peut attendre de candidats ayant travaillé toute une année sur le thème « Les dieux et les hommes ». Certes il faut aller à l'essentiel dans le peu de temps imparti, mais il faut justement éviter de plaquer des idées préconçues pour adapter le commentaire au mieux. Ainsi le texte tiré des *Métamorphoses* aurait appelé un commentaire sur l'apothéose ; l'ode d'Horace en hommage à Auguste devait mieux mobiliser les connaissances sur le contexte historique et politique pour éviter un commentaire sur l'éloge un peu plat et trop loin du texte ; l'ode à Bacchus appelait des remarques sur la forme de l'hymne, où il ne fallait pas confondre prière et exhortation ; la critique de la superstition par Lucrèce ne saurait faire conclure à la critique de la croyance en l'existence de tous dieux, quels qu'ils soient ; les notices ethnographiques d'un César ou d'un Tacite exigeaient de situer ces textes par rapport aux méthodes et aux idéologies des historiens antiques, notamment sur les peuples « barbares » décrits ; les textes de Cicéron ont montré des lacunes dans la connaissance des grandes philosophies antiques (Épicurisme, Stoïcisme, Académie). Certains candidats ont toutefois livré des commentaires remarquables, tant par leur construction, claire et progressive, que par leur densité, qui révélaient une appropriation toute personnelle d'un cours parfaitement maîtrisé.

Le moment de la reprise est, redisons-le, déterminant. Le jury attend et apprécie que le candidat corrige ses erreurs et qu'il réagisse avec précision et vivacité à des questions de morphologie ou de syntaxe, révélant ainsi que telle faute est imputable à l'étourderie plutôt qu'à sa méconnaissance, fort dommageable. Pour conclure, on doit encourager les candidats à travailler cette épreuve, qui peut donner d'excellents résultats pour peu qu'on s'y prépare assidûment.

Série Sciences humaines

Dix candidats ont été interrogés et ont obtenu les notes suivantes : 03 / 05 / 06 / 07 / 07 / 08 / 11 / 12 / 13 / 14,5.

Les traductions ont été globalement moins réussies que celles des linguistes, tandis que les commentaires ont été parfois plus fins et plus nourris. Pour le reste, nous renvoyons aux remarques consignées pour la série Langues Vivantes.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>
rubrique « Admissions »
puis « Admission sur concours »
rubrique « Lettres et sciences humaines »
admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409